

Michel JOURDE

## LES COLUMNAE (AP, V. 173) ET LA BOUTIQUE : UNE IMAGE HORATIENNE A L'AGE DE L'IMPRIMERIE.

Le passage de l'*Ars poetica* qui fait l'objet de cette étude n'a sans doute pas le statut d'une « formule » horatienne. Il ne figure pas parmi les expressions recensées dans les index des *Opera horatiana*, ni parmi celles dont Érasme a pu tirer un adage ou celles qui ont pu devenir le *motto* d'un emblème. Ce n'est pas non plus un passage sur le sens duquel on débat lorsqu'on échange des arguments au sujet de l'interprétation d'ensemble du texte d'Horace. Voici :

[...] *mediocribus esse poetis  
non homines, non di, non concessere columnae.* (AP, 372-3<sup>1</sup>)

([...] d'être médiocres, nul ne l'a jamais permis aux poètes, ni les hommes, ni les dieux, ni les piliers < des libraires >)

Le passage ne pose pas de problème d'édition, seulement un petit problème de traduction, que le traducteur François Villeneuve signale ici par la mise entre crochets du complément de nom « des libraires ». Cette interprétation est d'ailleurs partagée par la plupart des traductions actuelles dans les langues européennes, qui ne prennent pas toujours la peine de signaler la difficulté<sup>2</sup>.

À l'arrière-plan de cette traduction, se situe cependant un long débat sur le sens du mot *columnae*, brillamment résumé par Charles Oscar Brink dans son édition publiée à Cambridge en 1971<sup>3</sup>. Brink justifie l'interprétation de *columnae* comme « piliers des libraires » – exposition des livres eux-mêmes ou des noms des auteurs des livres – essentiellement par le rapprochement avec un passage de la satire I, 4, du même Horace, où il est question non pas de *columnae* mais de *pilae* :

*Nulla taberna meos habeat neque pila libellos  
quis manus insudet uolgi Hermogenisque Tigelli,  
nec recito cuiquam nisi amicis, idque coactus,  
non ubiuis coramue quibuslibet. In medio qui  
scripta foro recitent sunt multi, quique lavantes.* (Sat., I, 4, 71-5<sup>4</sup>)

Aucune boutique, aucun pilier ne pourrait offrir mes petits livres aux mains suantes de la foule et d'Hermogène Tigellius. Je ne les débite à personne, sinon à mes amis, et encore par contrainte ; tout lieu, tout public ne m'est pas bon. Il y a bien assez de gens pour débiter leurs écrits en plein forum, ou, aussi, dans les bains.

<sup>1</sup> Horace, *Épîtres*, trad. F. Villeneuve [1934], Paris, Belles Lettres, 1978, p. 221.

<sup>2</sup> Quelques exemples, en anglais : « mediocrity / In poets, no man, god or bookseller will accept » ; en italien : « ma ai poeti né uomini né dei / né chioschi di librai hanno concesso d'essere mediocri » ; en espagnol : « El poeta no puede ser mediocre : ni dioses, / ni público, ni prensa lo toleran ».

<sup>3</sup> Horace on Poetry. *The « Ars Poetica »*, ed. C. O. Brink, Cambridge UP, 1971, p. 376.

<sup>4</sup> Horace, *Satires*, trad. F. Villeneuve [1932], Paris, Belles Lettres, 1980, p. 63.

Confirmant la cohérence de ces emplois de termes voisins par la description d'une librairie romaine dans une épigramme de Martial<sup>5</sup>, il rejette comme « peu plausible » une autre interprétation, dotée également d'une longue histoire mais défendue encore en 1960 par J. Gwyn Griffiths<sup>6</sup>, qui faisait de ces *columnae* le décor des récitations poétiques ou le support d'un affichage annonçant ces récitations. La lecture défendue par Villeneuve ou par Brink est pleinement confirmée par la situation du passage dans l'*Ars poetica*. La mention des *columnae* y est en effet précédée d'une série d'allusions aux modes de diffusion écrite de la poésie : soins accordés au livre (330-2), profit que les libraires Sosies tirent de la vente des livres (345-6), fautes commises par le *librarius*, copiste travaillant dans l'atelier de production des livres (354-5). Comme à son habitude<sup>7</sup>, Horace confronte, dans le cadre d'une réflexion générale sur les fonctions de la poésie (*utile dulci*, 343), plusieurs modes de publication : *recitatio* dans un cadre amical ou public, ou bien diffusion écrite, étroitement contrôlée par le poète ou bien plus large, mais c'est alors au péril du livre et de la réputation du poète – comme l'évoque avec humour l'adresse au livre de l'épître I, 20, seul autre poème où Horace nomme les libraires Sosies, concluant le livre qu'il publie en exprimant son refus de la publication :

*Vortumnum Ianumque, liber, spectare uideris,  
scilicet ut prostes Sosiorum pumice mundus.  
Odisti clauis et grata sigilla pudico,  
paucis ostendi gemis et communia laudas,  
non ita nutritus. Fuge quo descendere gestis ;  
non erit emisso reditus tibi [...]. (Ép. I, 20, 1-6<sup>8</sup>)*

Tu sembles, mon livre, regarder du côté de Vertumne et de Janus, voulant, sans doute, te produire poli par la pierre ponce des Sosies. Tu as pris en haine les clefs et les cachets chers à la pudeur ; tu gémisses de n'être montré qu'à peu de gens et tu vantes les lieux ouverts à tous, toi qui avais reçu d'autres principes. Enfuis-toi donc où tu brûles de descendre. Une fois échappé, plus de retour pour toi [...].

On voit déjà que ce discours sur la publication, s'il propose un système de valeurs clair, s'ouvre aussi à des formes d'ironie et de duplicité.

Si ces rapprochements permettent de clarifier le sens du passage de l'*Ars poetica*, ils nous confrontent cependant à deux difficultés. D'une part, ils révèlent les incertitudes des historiens confrontés aux témoignages littéraires concernant la diffusion de la poésie dans la société romaine : comment être sûr de bien faire la part de la représentation de réalités matérielles et sociales qui nous échappent souvent et celle des idéalizations ou des dédains<sup>9</sup> ? Ils nous montrent surtout que l'ironie horatienne peut aller jusqu'à troubler le

<sup>5</sup> Martial, *Épigrammes*, I, CXVII, 10-13, éd. H. J. Izaac, Paris, Belles Lettres, 1961, p. 53 : « *contra Caesaris est forum taberna / scriptis postibus hinc et inde totis, / omnis ut cito perlegas poetas : / illinc me pete.* » (« À l'opposé du forum de César il est une boutique dont la porte, du haut en bas toute revêtue d'inscriptions, te permettra de lire d'un coup d'œil les noms de tous les poètes. C'est là qu'il faut venir me chercher. »).

<sup>6</sup> J. Gwyn Griffiths, « Horace, A.P. 372-3 », *Classical Review*, n. s., vol. 10, n°2, 1960, p. 104.

<sup>7</sup> Voir R. L. B. McNeill, *Horace. Image, Identity, and Audience*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2001 ; B. Delignon, *Les Satires d'Horace et la comédie gréco-latine : une poétique de l'ambiguïté*, Louvain, Peeters, 2006, p. 162-169.

<sup>8</sup> Horace, *Épîtres*, trad. F. Villeneuve, p. 131.

<sup>9</sup> Voir K. Quinn, « The Poet and his Audience in the Augustan Age », dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, 30, herausgegeben von H. Temporini und W. Haase, Berlin – New-York, De Gruyter, 1982, p. 75-180 ; E. Valette-Cagnac, *La Lecture à Rome : rites et pratiques*, Paris, Belin, 1997 ; F. Dupont, *L'Invention de la littérature : de l'ivresse grecque au texte latin*, Paris, La Découverte, 1998.

système de valeurs attaché à l'idée de publication. Convoquer les vers de la satire I, 4 pour interpréter les vers de l'*Ars poetica* revient à affronter deux attitudes très différentes à l'égard de la « librairie » : dans le premier cas, le monde de la librairie est rejeté comme indigne du poète et de sa haute vocation ; dans le second, la librairie figure, aux côtés des « dieux » et des « hommes », parmi les instances susceptibles de fonder la valeur poétique en opérant le tri entre les bons et les mauvais poètes. C'est en ayant à l'esprit cette double difficulté – la compréhension des réalités antiques et la définition des valeurs attachées au commerce du livre – que nous partons ici à la rencontre de quelques lecteurs d'Horace au XVI<sup>e</sup> siècle : à ces lecteurs conscients de vivre eux-mêmes un âge nouveau dans l'histoire du livre et de son commerce, âge riche de promesses mais aussi lourd de menaces, que pouvaient offrir – informations, représentations, valeurs, questionnements – ces *columnae* horatiennes ?

#### COLUMNAE DANS LE BROUILLARD

Parmi ces lecteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, remarquons d'abord que certains rencontrent ces *columnae* sans s'y arrêter, parfois sans sembler les voir, sans qu'on puisse dire pourquoi : leur sens était-il trop incertain ou s'agissait-il d'un détail négligeable ? C'était déjà, deux siècles plus tôt, l'attitude de Pétrarque citant le passage de l'*Ars poetica* dans son *De remediis utriusque fortunae* :

[...] *quasi ut poesim, sic virtutem mediocrem nec dii nec homines sint laturi.*<sup>10</sup>

([...] comme s'il en était de la vertu comme de la poésie, et que ni les dieux ni les hommes ne veuillent les souffrir quand elles sont médiocres.)

Les « dieux », les « hommes », mais plus de « colonnes ». Au XVI<sup>e</sup> siècle, les exemples abondent d'une telle attitude, que l'on rencontre même parfois chez des traducteurs. Ainsi Lodovico Dolce, dans sa traduction italienne publiée en 1535, fait disparaître la distinction horatienne entre les différents dépositaires de la réputation du poète (hommes, dieux, colonnes) pour ne conserver que la nature hyperbolique du passage :

*Questa mediocrità non è concessa  
A gli Poeti : che, se non son buoni,  
Et a quel sommo grado, son sprezzati.*<sup>11</sup>

Autre solution, adoptée par Jean Vauquelin de La Fresnaye, paraphrasant le poème d'Horace dans son *Art poétique françois*, rédigé dans les années 1580-1590 mais publié seulement en 1605 avec ses *Diverses poesies* :

Mais les hommes ni Dieu, ne veulent recevoir  
Celuy qui pour les vers n'a qu'un moyen sçavoir.<sup>12</sup>

La réduction de la phrase originale aux seuls *homines* et *di* – ici résolument christianisés – rappelle un adage d'Érasme, « *Nec deus nec homo* », qui, parmi des citations de Pindare,

<sup>10</sup> Pétrarque, *De remediis utriusque fortunae* (1354-1366), II, 52, « *De morte amici* », trad. C. Carraud, Grenoble, J. Millon 2002, p. 776-777.

<sup>11</sup> *Poetica d'Horatio tradotta per Messer Lodovico Dolce*, Vinegia, per Francesco Bindoni & Mapheo Pasini, 1535, sig. B8.

<sup>12</sup> Jean Vauquelin de la Fresnaye, *L'Art poétique françois*, Livre III, dans *Les Diverses Poesies*, Caen, Charles Macé, 1605, p. 104.

Cicéron, Plaute ou Térence, citait avec exactitude le vers d'Horace, mais sans commenter la présence des obscures *columnae* qui faisait sa singularité<sup>13</sup>.

Quant aux commentaires de l'*Ars poetica* que les libraires de la Renaissance ne cessent de proposer aux lecteurs, nombreux sont ceux qui ne signalent même pas le passage : c'est le cas de Cristoforo Landino (1482), Jakob Locher (1498), Heinrich Loris (Henricus Glareanus, 1533), Veit Amerbach (1543), Lodovico Robortello (1548), Johannes Sambucus (1565) ou Georg Fabricius (1571). Parfois le passage est commenté, mais d'une manière si large que le détail des *columnae* s'estompe dans le lointain, comme dans l'*Ephrasis in Horatii Flacci artem poeticam* publiée à Venise en 1546 par Francesco Pedemonte. Dans ce commentaire dédié à l'adolescent Ranuccio Farnese, notre passage fait l'objet d'une rapide paraphrase : alors que le commentateur vient de discuter de l'identité de Messala et Aulus Cascellius, nommés dans les vers précédents, il se contente ici d'établir un parallèle entre la situation décrite par Horace et les médiocres qui publient aujourd'hui (*recentiores*) en visant une gloire facile (*inanem gloriolam*) et qui y perdent l'huile et leur peine<sup>14</sup>. Le commentateur a donc parfaitement compris qu'il s'agissait d'un discours sur la publication et ce discours lui semble pouvoir être rapproché des réalités du présent, mais il n'entre pas dans les détails quant aux modes de publication, ni pour le passé ni pour le présent. Le recours au verbe *effutire* (répandre, débiter) est un souvenir d'Horace (*AP* 231), qui l'employait à propos des paroles que les personnages prononcent sur la scène : il ne renvoie ici à aucune forme particulière de communication littéraire.

Enfin, lorsque des poéticiens reprennent intégralement ce passage d'Horace, il est souvent impossible de deviner comment ils interprètent précisément le terme *columnae*. Chez Philip Sidney, en 1595, la citation sert à établir les liens entre la profession poétique et l'excellence :

[...] if the philosophers have more rightly showed themselves philosophers than the poets have attained to the high top of their profession (as in truth *mediocribus esse poetis non di, non homines, non concessere columnae*), it is, I say again, not the fault of the art, but that by few men that art can be accomplished.<sup>15</sup>

[...] si les philosophes se sont montrés plus philosophes que les poètes n'ont atteint le sommet de leur art (comme en vérité *Mediocribus esse poetis non Di, non homines, non concessere columnae*), la faute, je le répète, n'en revient pas à l'art même ; c'est seulement que bien peu d'hommes le peuvent atteindre.

Le même argument et la même citation se lisaient déjà en 1549 dans la *Deffence* de Du Bellay :

[...] mais aux Poètes ny les Dieux, ny les Hommes, ny les Coulonnes n'ont point concedé estre mediocres, suyvant l'opinion d'Horace, que je ne puis assez souvent nommer [...].<sup>16</sup>

<sup>13</sup> Érasme, Adage 3776, *Les Adages*, éd. J.-C. Saladin, vol. IV, Paris, Belles Lettres, 2011, p. 352.

<sup>14</sup> *Francisci Philippi Pedemontii Ephrasis in Horatii Flacci artem poeticam*, Venetiis, Aldi Filli, 1546, f. 54v° : « *Recentiores uero quosdam non possum nisi irridere ; qui ab imperito uulgo inanem gloriolam captantes, uersiculos, imo nugas, de quacunq; re effutiunt. Quod si torculis nocies ac dies exprimerentur, nihil unquam succi deflueret ; adeo ut in eos conuenienter dici possit prouerbium illud, oleum et operam perdidisse.* »

<sup>15</sup> Philip Sidney, *The Defence of Poesy* [1595], ed. Gavin Alexander, London, Penguin Books, 2004, p. 17-18. Trad. P. Hersant, *Éloge de la poésie*, Paris, Belles Lettres, 1994, p. 34.

<sup>16</sup> Joachim Du Bellay, *La Deffence, et illustration de la langue françoise* [1549], II, 2, éd. J.-C. Monferran, Genève, Droz, 2001, p. 126.

Les annotateurs de la *Deffence* commentent la citation en rattachant les « coulonnes » à l'univers de la librairie, mais rien dans le contexte du chapitre ni dans la traduction que Du Bellay donne du vers d'Horace n'indique qu'il puisse avoir ici en tête ces réalités commerciales : à notre connaissance, le mot *colonnae* n'est d'ailleurs pas attesté en français au XVI<sup>e</sup> siècle pour parler du commerce des livres.

#### LA COEXISTENCE DES INTERPRÉTATIONS

Il arrive cependant que les *columnnae* horatiennes émergent du brouillard et qu'elles apparaissent de manière indiscutable aux yeux des lecteurs du XVI<sup>e</sup> siècle. On peut distinguer alors cinq interprétations de ces *colonnae* :

1. le support sur lequel les poètes inscrivait leurs poèmes.
2. le support sur lequel les poètes annonçaient la récitation de leurs poèmes.
3. le décor dans lequel les poètes récitaient leurs poèmes.
4. une métaphore pour désigner la réception, présente ou future.
5. les piliers sur lesquels ou contre lesquels les libraires exposaient soit les livres eux-mêmes soit les titres ou les noms d'auteurs des livres qu'ils diffusaient.

On peut considérer que les quatre premières interprétations procèdent toutes de la scholie du Pseudo-Acron sur le v. 373 de l'*Ars poetica*, seule scholie ancienne conservée sur ce passage :

*Hyperbolicos ait : nec saxa concedunt aliquid poetis de mediocritate. Columnas autem dicit ubi ponebant poetae pittacia, indicantes se, quo die recitaturi essent.*<sup>17</sup>

(Il parle par hyperbole : les pierres ne concèdent rien aux poètes en matière de médiocrité. Il désigne les colonnes où les poètes déposaient les affichettes indiquant quel jour auraient lieu les réceptions.)

Le texte est donc circonscié mais, par là même, il est difficile : dans les éditions du XVI<sup>e</sup> siècle le mot *pittacia* – petits morceaux de parchemin, étiquettes, affichettes – est ainsi parfois remplacé par le mot *epitaphia*<sup>18</sup>. Ces « épitaphes » ont sans doute joué un rôle important dans l'interprétation du passage, faisant passer de la pierre comme support d'un message publicitaire à la pierre comme métaphore de l'éternité, mais ce passage était préparé, dans la scholie, par les *saxa* de la phrase précédente.

Quant à la cinquième interprétation, celle qui fait intervenir le monde de la librairie, elle se fonde le plus souvent sur le rapprochement avec le vers 71 de la satire I, 4 et sur les scholies du Pseudo-Acron et de Porphyrius concernant ce passage<sup>19</sup>. La scholie du Pseudo-Acron évoque en réalité deux formes distinctes de *columnnae* ou de *pilae*, celles sur lesquelles les poètes inscrivait leurs poèmes (*epigrammata scribebant*) et celles autour desquelles ou

<sup>17</sup> *Pseudacronis scholia ad Horatium vetustiora*, ed. Otto Keller, vol. II, Lipsiae, In aedibus B. G. Teubneri, 1904, p. 367.

<sup>18</sup> *Q. Horatii Flacci poetae Venusini Omnia Poemata cum ratione carminum, et Argumentis ubique insertis, Interpretibus Acrone, Porphyrione, Iano Parrhasio, Antonio Mancinello, necnon Iodoco Badio Ascensio, viris eruditissimis*, Venetiis, Apud Petrum de Nicolinis de Sabio, 1553, f. 154v<sup>o</sup> ; *Opera Q. Horatii Flacci Venusini, grammaticorum antiquiss. Helenii Acronis et Porphyrii Commentariis illustrata*, Basiliae, Apud Henricum Petri, 1555, p. 266.

<sup>19</sup> *Pomponii Porphyrii commentum in Horatium Flaccum*, éd. Alfred Holder [1894], Hildesheim, G. Olms, 1967, p. 252 : « *Negat se libellos suos edere bibliopolis, qui vel tabernas habeant, vel armaria apud pilas, ubi in sordidam turbam, qualem vult intellegi Tigellium Hermogenem, incidant.* » Voir également la scholie du Pseudo-Acron (*Pseudacronis scholia*, p. 78) : « *Negat se libellos suos edere bibliopolis, ne inperitam turbam incidant, qualis est Hermogenes Tigellius. Plerumque in pilis vel in columnis epigrammata scribebant poetae vel bibliopolis tradebant. Hoc ita posuit, quoniam bibliopolae stationes vel armaria circa pilas vel columnas habebant, ac per hoc ostendit se non temere cuiquam libellos suos edere nisi certis et electis personis.* ».

contre lesquelles étaient installées les librairies et qui pouvaient servir à présenter les livres (*circa pilas uel columnas*). Mais, comme l'a bien compris Charles Oscar Brink, l'essentiel est dans la mise en équivalence des *columnae* de l'*Ars poetica* et des *pilae* de la satire.

Seule une enquête exhaustive permettrait d'établir la répartition exacte de ces différentes interprétations au XVI<sup>e</sup> siècle et nous nous contenterons ici de souligner deux phénomènes qui nous semblent mieux éclairer les enjeux liés à la lecture du passage : d'une part, la coexistence de ces interprétations divergentes et, d'autre part, les parallèles historiques que pouvait susciter la cinquième interprétation. La coexistence dont nous parlons n'est pas seulement liée au mode de publication collective des commentaires d'Horace, qui faisait cohabiter dans le même livre et parfois sur la même page des interprétations parfois nettement divergentes sans qu'une parole surplombante vînt jamais, ni pour une vision d'ensemble ni pour les détails, dégager une synthèse. C'est parfois dans un même commentaire qu'on relève une telle divergence. En voici trois exemples concernant notre passage. Le premier est emprunté au commentaire publié à Venise en 1553 par le chypriote Giason Denores<sup>20</sup> :

*Non homines, non dii, non concessere columnae] Sunt qui singulis uerbis propriam tribuant significationem : ut homines audientes intelligant : deos, depictos in atriis : columnas autem pro ipsis atriis, in quibus poemata defigebantur, illud Iuuenalis afferentes :*

*“Frontonis platani, conuulsaque marmora clamant  
Semper et assiduo ruptae lectore columnae.”*

*Ego per amplificationem dictum putauerim, ut intelligatur neminem omnino concedere poetis mediocritatem. Eadem ratione dixit Plato in Euthidemo : “ipsas Lycei columnas conclamare, plaudere, gestireque uisae fuisse”, et M. Tullius in oratione pro Marcello : “parietes Caesari gratias agere gestisse”.*

Denores propose donc successivement deux lectures, en précisant que seule la seconde lui appartient en propre. Selon la première lecture, les *columnae* serviraient de support à l'information concernant les récitations publiques (reprise de la glose du Pseudo-Acron) ou peut-être appartiennent-elles au décor de ces récitations, comme le suggère la citation de Juvénal<sup>21</sup>. Cette lecture « théâtrale » était déjà celle d'Aulo Gianni Parrasio en 1531<sup>22</sup>, de Giacopo Grifoli, adversaire principal de Denores, en 1550<sup>23</sup>, de Francesco Lovisini en 1554<sup>24</sup>, et ce sera encore celle de Giovanni Battista Pigna dans sa *Poetica horatiana* en 1561<sup>25</sup>. Denores propose une seconde lecture, fondée sur des citations de Platon<sup>26</sup> et de Cicéron<sup>27</sup>,

<sup>20</sup> Giason Denores, *In epistolam Q. Horatii Flacci de Arte Poetica ex quotidianis Tryphonis Cabriellii sermonibus interpretatio*, Venetiis, Apud Aldi Filios, 1553, f. 131v<sup>o</sup>.

<sup>21</sup> Juvénal, *Sat.*, I, 12-13 (« on dégoise en permanence sous les platanes des jardins de Fronton, parmi leurs éboulis de marbre et leurs colonnes que sans trêve brise un conférencier perpétuel ». Trad. O. Sers, Belles Lettres, 2002, p. 4). Érasme a commenté cette expression dans son adage « *Columnas rumpere* » (Adage 3277, *Les Adages*, vol. 4, p. 125).

<sup>22</sup> Aulo-Gianni Parrasio, *In Flacci Artem Poeticam interpretatio* [1531], dans *Q. Horatii Flacci Ars Poetica, cum trium doctissimorum Commentariis, A. Iani Parrasii, Acronis, Porphyronis. Adiectae sunt praeterea doctissimae Glareani adnotationes*, Lugduni, A Philippo Rhomano ueneo, 1536, p. 192 : « *Columnae. Basilicae, theatra, porticus* ».

<sup>23</sup> Giacopo Grifoli, *Q. Horatii Flacci liber de Arte poetica I. Grifoli interpretatione explicatus* [1550], dans *Opera Q. Horatii*, Bâle, 1555, p. 1183 : « *columnae, id est theatra, in quibus erant apparatus, id est scenae* ».

<sup>24</sup> Francesco Lovisini, *F. Luisini Utinensis in Librum de Arte poetica commentarius* [1554], dans *Opera Q. Horatii*, Bâle, 1555, p. 1126 : « *columnae in theatri erectae* ».

<sup>25</sup> Giovanni Battista Pigna, *Poetica horatiana*, Venetiis, Apud Vincentium Valgrisium, 1561, p. 13 : « *Theatra ipse poetas mediocres ferre non posse* ».

<sup>26</sup> Platon, *Euthydème*, 303b : « les colonnes du lycée semblaient elles-mêmes, transportées de joie, crier et applaudir ».

<sup>27</sup> Cicéron, *Pro Marcello*, III-10 : « les murs, sous l'effet de la joie, veulent rendre grâce à César ».

qui élimine en revanche – pour résoudre la difficulté ? – toute mention de *realia* pour lire dans la phrase d’Horace une simple hyperbole :

*Ego per amplificationem dictum putauerim, ut intelligatur neminem omnino concedere poetis mediocritatem*<sup>28</sup>.

Je penserais pour ma part que c’est une manière de parler par hyperbole, pour qu’on comprenne qu’absolument personne n’admet la médiocrité chez les poètes.

On voit qu’aucune de ces lectures ne fait intervenir de rapprochement avec la satire I, 4, ce qui explique que l’univers de la librairie ne soit pas ici envisagé.

Quelques années plus tard, chez l’éditeur Denis Lambin, les choses se déroulent en deux temps. Dans l’édition qu’il fait paraître à Lyon en 1561, Lambin glose rapidement le mot *columnae* : « *ad quas prostant libri* » (sur lesquelles les livres sont exposées au public), en justifiant cette lecture par le renvoi explicite à la satire I, 4 et, de manière implicite, par le renvoi à l’épître I, 20 que constitue le choix du verbe *prostaré*<sup>29</sup>. Mais dans les éditions postérieures, il ajoute une seconde lecture, empruntée à André Alciat, qui commentait dans son *Parergon iuris* une expression d’Ulpien et convoquait pour cela des vers d’Horace ou de Juvénal :

*columnae. ad quas prostant libri, vt sat. 4. Lib. I. Nulla taberna meos habeat neque pila libellos. [vel per columnas porticus intellige in quibus recitabantur poemata. sic Alciat parerg. Iuris, lib. 4. cap. 27]*<sup>30</sup>

Cette lecture alternative (*vel*) offre donc, parallèlement à l’image de la vente des livres, un retour à l’interprétation « théâtrale » des *columnae*, par la référence au décor dans lequel se déroulaient les récitations. Dans l’édition d’Henri Estienne, publiée en 1575, la présentation est plus ramassée mais le contenu est identique, toujours structuré par l’alternative (*alii*) :

*Columnae ad quas prostant libri. vt sat. 4, lib. I, Nulla taberna meos habeat neque pila libellos. Alii referunt ad columnas quae erant ubi recitabantur carmina*<sup>31</sup>.

On pourrait voir dans cette juxtaposition d’interprétations fondamentalement divergentes la trace de débats, de désaccords argumentés, mais il est rare que ces débats soient explicités : d’une part, l’objet paraissait sans doute secondaire (un mot dans une phrase dont le sens général n’est pas même en cause) ; d’autre part, le mode de circulation des livres à la Renaissance faisait que les traducteurs et les commentateurs ne disposaient jamais d’une vision d’ensemble des interprétations fournies par leurs prédécesseurs. On peut voir surtout dans cette juxtaposition une forme de suspens, le refus de trancher un point discutable : même pour les meilleurs antiquisants de la Renaissance, bien des aspects de la culture antique conservaient ainsi leur part d’opacité et ne se rendaient accessibles, figurables, que sous ce voile de la distance historique. Que cette opacité puisse affecter des

<sup>28</sup> Denores, *Interpretatio*, f. 131v°.

<sup>29</sup> Q. Horatii Flacci *Sermonum libri quattuor* [...] a Dionysio Lambino Monstroliensis ex fide novem librorum manu emendati, ab eodemque commentariis copiosissimis illustrati, Lugduni, Apud Ioannem Tornaesium, 1561, p. 534. Voir Horace, *Ép.* I, 20, 2 (« *ut prostes Sosiorum pumice mundus* »).

<sup>30</sup> Dionysii Lambini Monstroliensis regii professoris, in *Q. Horatium Flaccum* [...], Francofurti, Apud Andreae Wecheli heredes, 1596, p. 455-456. Voir André Alciat, *IIAPEPTΩN iuris libri VII. posteriores*, IV, xxvii, Lugduni, Apud Sebastianum Gryphium, 1547, p. 21.

<sup>31</sup> *Quinti Horatii Flacci Poemata, novis scholiis et argumentis ab Henrico Stephano illustrata*, [Genève], [H. Estienne], [1574], p. 131.

domaines aussi importants à leurs yeux que celui de la vie littéraire ne devait pas les laisser indifférents. Mais ce désagrément peut avoir sa contrepartie : c'est dans la mesure même où le détail des réalités antiques échappe que ces réalités sont disponibles pour des adaptations, des métaphorisations, et que les lecteurs du XVI<sup>e</sup> siècle peuvent sans doute retrouver dans la pierre des *columnae* un écho du *monumentum* horatien<sup>32</sup>, représentations minérales et solennelles de la vocation à la gloire qui doit animer toute poésie.

REALITES ANCIENNES ET MODERNES DE LA LIBRAIRIE : LE ROLE DE JOSSE BADE

Comme on l'a dit, c'est d'abord par le rapprochement avec le vers 71 de la satire I, 4, que les *columnae* de l'*Ars poetica* furent comprises comme nous les comprenons aujourd'hui, c'est-à-dire comme une référence à la pratique des libraires romains. Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, ce rapprochement est devenu suffisamment familier pour qu'on le rencontre, même lorsqu'il n'est pas proposé dans l'édition ou dans le commentaire, sous la plume d'un étudiant qui annote son livre de travail. C'est ce que montre un exemplaire de l'édition Vascosan de 1545 conservé à la Bibliothèque Municipale de Lyon<sup>33</sup>. En marge de nos *columnae*, on lit :

*pilae in quibus epigrammata appendentur.*

Le sens n'est sans doute pas très clair (les piliers auxquels sont suspendus les poèmes ?), mais l'emploi du mot *pilae* rapproche assurément le vers de l'*Ars poetica* de celui de la satire. C'est ce même rapprochement qui justifie, dans la réédition de 1584, la correction apportée à la traduction du passage qu'avait donnée Jacques Peletier du Mans en 1541. Peletier avait traduit ainsi le passage :

[...] mais quoi ? hommes ni dieux,  
Ni ecritteaux ne dispensent un homme  
D'esprit moien que Poete on le nomme.<sup>34</sup>

Ces *ecritteaux*, bien attestés au XVI<sup>e</sup> siècle à propos de pratiques publicitaires, étaient-ils conçus comme un équivalent des *pittacia* ? Ou bien Peletier avait-t-il en tête les pratiques de vente des livres ? L'expression, en tout cas, devait manquer de clarté. Lorsque la traduction est rééditée en 1584, les mystérieux *ecritteaux* disparaissent :

[...] hommes ni dieux,  
Ni hault piliers ne dispensent un homme  
D'esprit moien que Poete on le nomme.<sup>35</sup>

Une nouvelle traduction, publiée quatre ans plus tard, fait le même choix des *piliers* :

[...] les hommes n'ont permis  
Les Dieux, ny les piliers, qu'on soit au nombre mis  
Des poètes moyens.<sup>36</sup>

<sup>32</sup> Horace, Odes, III, 30 : « Exegi monumentum aere perennius ».

<sup>33</sup> Q. Horatii Flacci *De arte poetica liber*, Parisiis, Ex officina Michaëlis Vascosani, 1545, f. 8v<sup>o</sup> (BM Lyon 366794).

<sup>34</sup> L'*Art poetique d'Horace traduit en Vers François par Jacques Peletier du Mans, recongnu par l'auteur depuis la premiere impression* [1541], Paris, M. Vascosan, 1545, f. 19v<sup>o</sup> (éd. J. Vignes, Paris, Champion, 2011, p. 126).

<sup>35</sup> *Les Œuvres de Q. Horace Flacce, Venusin [...] mises en vers françois, partie traduites, parties veues et corrigées de nouveau par M. Luc de La Porte*, Paris, C. Micard, 1584 (éd. Vignes, p. 166).



C'est, semble-t-il, Josse Bade qui, le premier au XVI<sup>e</sup> siècle, tira de ce rapprochement entre *columnae* et *pilae* une lecture du passage de l'*Ars poetica* faisant intervenir le monde de la librairie, dans ses commentaires d'Horace publiés d'abord séparément à partir de 1500 puis réunis en 1503. Son commentaire du vers 373 de l'*Ars poetica* demeure ambigu, mais il introduit clairement, dans l'histoire de la lecture de ce passage, l'équivalence des *columnae* et des *pilae* :

*Columnae, id est pilae ubi poëtae ponebant Epigrammata sua.*<sup>37</sup>

L'annotation des vers de la satire est beaucoup plus détaillée :

*Nulla taberna, hoc est nullus locus ubi libri venduntur. Nam taberna est pars domus quam vulgo bothicam vocant ubi res venduntur, et officina ubi fiunt. Neque ulla pila, id est locus ubi versiculi diffamatorii affigi solent ut legantur. Est enim pila columna in publico stans ad quam sicut etiam in pilis pontium, libri venales exponuntur et epigrammata figuntur.*<sup>38</sup>

Discrètement, et en exploitant sa connaissance des scholies anciennes, l'annotation de Bade établit le lien entre les deux passages, en glosant ici *columnae* par *pilae* et là *pila* par *columna*. Dans la note de Bade, quatre traits retiennent l'attention : l'insistance sur la vente des livres (*venduntur*), qui va bien au-delà d'une simple exposition au public (*prostaré*) ; la distinction entre l'espace de la *taberna*, lieu de vente (*bothica*), et celui de l'*officina*, lieu de la fabrication ; la mention d'un double usage de la *pila* ou la *columna*, comme moyen d'exposition des textes (pour qu'ils soient lus) ou des livres (pour qu'ils soient achetés) ; enfin la comparaison avec les *piles* des ponts.

Il est difficile de savoir sur quels éléments Bade, qui n'allègue aucune source, se fonde pour élaborer une note aussi dense et circonstanciée. S'il peut avoir en tête quelques passages de Martial ou d'Aulu-Gelle sur la *taberna libraria* des Romains, il ne dispose assurément d'aucun témoignage visuel<sup>39</sup>. En revanche, professeur s'étant mis au service du commerce des livres, il vivait lui-même quotidiennement au contact de réalités de ce genre, qui lui paraissaient sans doute comparables à celles auxquelles les poèmes anciens faisaient allusion. La répartition entre la *taberna* et l'*officina*, entre la boutique et l'atelier, c'est celle qu'il connut à Lyon à partir de 1494 lorsqu'il commença à travailler pour Johann Trechsel, imprimeur et libraire, dont il ne cessa de faire l'éloge et dont il épousa la fille. La note de Bade est exactement contemporaine de la plus ancienne représentation que l'on possède d'un atelier d'imprimerie. Dans *La Danse macabre des hommes et des femmes hystorée*, publiée en 1500 non pas par Trechsel mais par un de ses collègues lyonnais, également d'origine allemande, Mathieu Husz, on découvre ainsi pour la première fois, à l'occasion d'un

<sup>36</sup> *Les Œuvres de Q. Horace Flacce, latin et françois. De la traduction nouvelle de Robert et Anthoine le Chevallier d'Agneaux, freres, de Vire en Normandie*, Paris, G. Auvray, 1588, f. 64v°.

<sup>37</sup> *Sermones et epistolae Quinti Flacci Horatii cum familiari et dilucida explanatione Iodoci Badii Ascensii*, Parrhisiis, Ab Dionisio Roce, 1503, « *De arte poetica libellus* », f. XX v°. On comprend où l'annotateur anonyme de l'exemplaire lyonnais (voir note 33) – ou le professeur dont il suivait le cours – avait puisé son information.

<sup>38</sup> *Ibid.*, « *Sermonum liber primus* », f. XXIV.

<sup>39</sup> En 1671, des jésuites allemands publièrent un bas-relief, découvert à Nimwegen (et perdu depuis), en le présentant comme la représentation d'une bibliothèque romaine, avec ses rouleaux déposés sur un rayonnage : par la suite, la gravure fut parfois reproduite comme l'image d'une librairie romaine, mais on pense plutôt aujourd'hui que ces rouleaux ne sont pas des livres, mais des étoffes. Voir Christophorus Browerus et Jacobus Masenius, *Antiquitatum et annalium Trevirensium libri XXV duobus tomis comprehensi*, I, Leodii, Ex officina typographica Jo. Mathiae Hovii, 1671, p. 105 ; Sigfred Taubert, *Bibliopola. Bilder und Texte aus der Welt des Buchhandels*, Hamburg, Dr. E. Hauswedell & Co, 1966, p. 2-3.

passage en revue des états du monde, tous emportés par la Mort, une représentation graphique de la production et du commerce du livre imprimé (ill. 1)<sup>40</sup>. Dans la partie gauche de la gravure, l'atelier de l'imprimeur, son *officina*, avec trois de ses acteurs principaux : le compositeur, assis devant le *visorium* sur lequel est posée la copie, et tenant son composteur dans la main gauche, avec une galée d'in-folio à sa gauche ; le « pressier », qui est emporté par la Mort, malgré les efforts du « batteur », caché derrière la presse, qui brandit sa balle, le gros tampon servant à encreur la forme. Dans la partie droite, la boutique du libraire, sa *taberna*, avec son comptoir et ses rayonnages. On ne peut assurer que Josse Bade connaissait cette gravure, mais sept ans plus tard, une fois installé rue Saint-Jacques à Paris en tant que libraire et imprimeur, c'est lui qui inventa, pour créer la « marque » de sa boutique et atelier, l'image de l'atelier d'imprimerie qui demeura la plus familière pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle (ill. 2) : on y reconnaît les trois mêmes acteurs autour de la presse, le compositeur, le pressier et le batteur. Au cours de sa carrière, en 1520 puis en 1529, Bade réactualisa deux fois cette représentation sans la bouleverser<sup>41</sup> ; ce modèle se transmet ensuite à ses héritiers, tout en étant imité partout en France et ailleurs en Europe, jusqu'en Bohême<sup>42</sup>.

Un autre détail de la note de Bade retient l'attention : la mention des ponts semblerait difficilement compréhensible si l'on n'avait en tête les boutiques, et entre autres, les boutiques de libraires, qui se trouvent sur les ponts de Paris (et même de Lyon) au moment où Bade écrit son commentaire : pensons à celle d'Antoine Vérard sur le Pont Notre-Dame, (qui vient de s'écrouler le 25 octobre 1499), aux débuts de Galliot du Pré également sur le Pont Notre-Dame, avant qu'il ne s'installe dans la grande salle du Palais en 1512, à celle de Guillaume Godard au bout du Pont au Change, à celle de Jean Dallier sur le Pont Saint-Michel.

Au-delà, ce commentaire de Josse Bade doit être situé dans un corpus plus vaste, celui dans lequel il a décrit, soit pour en faire l'éloge soit pour s'en plaindre, le monde de l'imprimerie et de la librairie de son époque, monde dont il a voulu être lui-même un acteur important. On pourrait les multiplier, depuis les éloges de Jean Trechsel dans les années 1490 jusqu'aux préfaces des années 1520, mais voici trois passages qui entrent en écho avec les vers d'Horace et la lecture qu'en donne Josse Bade :

*Quo factum est ut tanta librorum copia studiosissimo cuique nunc parvo mediisfidius pretio a bibliopolis vulgo obiiciatur, quantam nem sexcento abhinc annos ne sperare quidem vel maximo pecuniarum pondere, acquirere*<sup>43</sup>.

Il en est résulté que les libraires, aujourd'hui, offrent communément aux plus studieux, pour une somme vraiment modique, une si généreuse abondance de livres que personne, il y a six cents ans, n'aurait pu même espérer, fût-ce à prix d'or.

<sup>40</sup> Voir A. Claudin, *Histoire de l'imprimerie en France au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle*, vol. III, Paris, Imprimerie Nationale, 1900-1914, p. 316-320.

<sup>41</sup> Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius imprimeur et humaniste, 1462-1535*, t. I, Paris, E. Paul et Fils et Guillemin, 1908, p. 42-46.

<sup>42</sup> A. Horodisch, *The Book and the Printing Press in Printers' Marks of the Fifteenth and Sixteenth Century*, Amsterdam, Erasmus Booksellers, 1977 ; U. Rozzo, « L'officina tipografica nelle illustrazioni dei secoli XV e XVI », *Iconographica. Rivista di iconografia medievale e moderna*, II, 2003, p. 146-167.

<sup>43</sup> Josse Bade, Epître liminaire à Jean Trithème, dans Guillaume d'Ockham, *Dialogus* [1494], dans Renouard, *Bibliographie*, t. III, p. 87. Trad. M. Lebel, dans *Préfaces de Josse Bade (1462-1535), humaniste, éditeur-imprimeur et préfacier*, Louvain, Peeters, 1988, p. 198-199.

Cet éloge topique de la disponibilité des livres imprimés et l'importance accordée à la diminution de leur prix constituent l'arrière-plan sur lequel les vers d'Horace ont pu apparaître à Bade comme l'évocation précise d'un commerce du livre au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Dans la préface des *Sylvae morales*, c'est le mot *taberna* qui appelle le souvenir d'Horace :

*Quocirca plusculos dies advigilavimus, ut una opera cum bonis moribus, bonas literas juvenes isti addiscant. Scrutati igitur sumus omnium litterarum tabernas, atque usitatius dicam bibliothecas [...]*<sup>44</sup>.

Telle est la raison pour laquelle nous avons multiplié quelque peu nos veilles pour que ces jeunes gens apprennent les belles-lettres en même temps que les bonnes mœurs. Nous avons donc fouillé les boutiques des libraires, comme dit Horace, ou, pour employer un terme plus courant, les bibliothèques[...].

La *taberna* horatienne est donc convoquée pour évoquer le travail humaniste d'aujourd'hui : le mot est bizarrement présenté comme un mot rare, non usité, récent, équivalent du plus traditionnel *bibliotheca*. Mais l'enjeu est sans doute moins lexical que social, économique et culturel : ce qui est neuf, inusité, c'est que ces ateliers et ces boutiques sont en train de devenir des lieux importants du travail intellectuel, comme l'étaient jusque là les seules bibliothèques. Et au début des *Praenotamenta* sur Térence, en 1502, on n'est pas surpris de retrouver nos *columnae* familières dans le contexte d'un « art poétique » et d'un éloge de la poésie :

*In poeta tamen nullus laudatur nisi in suo genere scribendi ad summam usque ad perfectionem paruerit. Unde est illud Horatii de arte. **Mediocribus esse poetis Non dii, non homines, non concessere columnae.** Neque dii neque homines neque columnae in quibus solebant affigi poetarum scripta concedunt poetis esse mediocribus : immo necesse est ut summi sint aut a poetica professione abstineant.*<sup>45</sup>

En poésie, cependant, personne n'est loué s'il n'a pas lui-même atteint la plus grande perfection dans son genre littéraire. D'où cette parole d'Horace au sujet de l'art poétique : *Mediocribus* [...]. C'est-à-dire que ni les dieux, ni les hommes, ni les colonnes sur lesquelles on avait coutume d'afficher les écrits des poètes ne permettent aux poètes d'être médiocres. Bien plus, les poètes doivent être excellents ou se retirer de la carrière poétique.

La nature exacte des *columnae* est ici secondaire, mais Bade prend soin de fournir un commentaire sur le terme : les *colonnes* ne sont plus ici la métaphore de la vocation glorieuse de la poésie ; elles représentent, par synecdoque, tous les moyens qui ont été et sont mis en œuvre afin de présenter au public les écrits des poètes<sup>46</sup>.

#### QUE DIT HORACE DE LA LIBRAIRIE DU XVI<sup>E</sup> SIECLE ?

Il semble donc que les choses ont joué dans les deux sens : d'un côté, ce sont les réalités du présent qui ont permis d'imaginer des *realia* derrière les mots d'Horace (avec plus ou moins d'exactitude : qui pourrait en juger ?) ; de l'autre, les mots d'Horace ont permis de mettre des mots légitimes, littéraires, sur des réalités nouvelles du temps. Un homme

<sup>44</sup> Josse Bade, *Sylvae morales* [1592], Epître liminaire à Pierre et Jacques de Semur, dans Renouard, *Bibliographie*, t. II, p. 70. Trad. M. Lebel, p. 215 (trad. modifiée).

<sup>45</sup> Josse Bade, *Familiaria in Terentium praenotamenta* [1502], I, « *Quid sit poeta et quanta eius dignitas* », dans P. Terentii aphi comicorum elegantissimi Comedie, Lugduni, Ab Jacobo Huguetan, 1511, sig. Aii. Trad. M. Lebel, p. 52 (trad. modifiée).

<sup>46</sup> C'est l'analyse de Jean Sturm : *Commentarii in artem poeticam Horatii, confecti ex scholis Io. Sturmii*, Argentorati, Wiriot, 1576, sig. H1v<sup>o</sup> : « **Homines.** Literati uiri : interpretes poetarum. **Dii.** non Musae, non ipse Apollo praeses musarum. **Columnae.** Bibliothecae, uenditores atque emptores. pars pro toto ponitur. columnis enim affixae erant bibliothecae »

comme Bade voyait dans ces réalités nouvelles à la fois un extraordinaire instrument de développement pour le savoir littéraire, mais aussi une menace terrible, lorsqu'il constatait que le principe de concurrence dans le marché du livre ne servait pas toujours, ou pas souvent, la recherche de la qualité : pour lui, comme pour Guillaume Budé<sup>47</sup>, dans les mêmes années, pouvoir décrire ces réalités dans les mots d'un Horace ou d'un autre auteur antique qui se fût intéressé aux conditions de la publication, cela revenait à hausser ces réalités, à les tirer vers l'idéal.

Dans une large mesure, c'est dans le sillage de ces formulations de Josse Bade qu'il conviendrait de recenser les rapprochements, assurément nombreux, qui furent opérés, tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, entre ces passages d'Horace et les réalités présentes du monde du livre au temps de l'imprimerie. Denis Lambin, par exemple, qui, semble-t-il, fut le premier à proposer un renvoi croisé entre le passage de l'*Ars poetica* et le passage de la satire I, 4, contribuant ainsi fortement à mettre à distance l'interprétation théâtrale des *columnae*, est aussi celui qui fit des libraires Sosies les équivalents antiques des « *typographi* » de son temps, et peut-être même plus spécifiquement des imprimeurs-libraires, en fonction du double sens du mot *librarius*, à la fois copiste et diffuseur de livres<sup>48</sup>. Et c'est lui aussi qui, dans les liminaires de l'édition lyonnaise de 1561, pensa à chaleureusement remercier son propre imprimeur-libraire Jean de Tournes, pour lui avoir fourni, de manière inattendue, alors qu'il rentrait d'Italie, un manuscrit ancien des œuvres d'Horace que le Lyonnais conservait dans sa maison-atelier-boutique de la rue Raisin<sup>49</sup>.

En 1569, lorsqu'Henri Estienne publia une *Artis typographicae querimonia*, où il donne la parole à l'Imprimerie pour qu'elle dénonce elle-même ses innombrables mauvais serviteurs, il fit précéder son poème d'une préface dont lui-même remarque à quel point elle ne cesse de recourir aux « *verba Horatiana* », parmi lesquels on retrouve évidemment, adapté à la production imprimée, le triple refus de la médiocrité poétique (hommes, dieux, colonnes)<sup>50</sup>. Trente ans plus tôt, son père Robert avait reçu, adressée depuis Limoges par le jeune Jean Dorat, une épître en vers latins nourrie du lexique horatien. La *taberna* de l'humaniste typographe, ici à la fois atelier et boutique, y est décrite comme un lieu « plein de bonnes marchandises », hantée par des « étudiants pauvres » qui « emportent de ce haut lieu les livres qu'ils ont achetés, au meilleur prix, et dont ils ont besoin »<sup>51</sup>. Et l'on peut s'interroger sur la source des *columnae* que Dorat associe à l'évocation de la *taberna*, opposant la

<sup>47</sup> Voir L. Katz, *Guillaume Budé et l'art de la lecture*, Brepols – Musée de la Maison d'Erasmus, 2009, p. 25-29. Voir Guillaume Budé, *Philologia* [1532], éd. et trad. M.-M. de La Garanderie, Paris, Belles Lettres, 2001, p. 168-169 : « *Nunc vero [...] ob libros maxime Graecos tabernae et officinae bibliopolarum visuntur et frequentatur. Ludi scholastici conventusque studiosorum vocibus praelegentium Graecorum scripta personant.* » « Mais maintenant [...], les boutiques et les officines des libraires sont, surtout à cause des livres grecs, visitées et fréquentées. Les écoles et les collèges résonnent des voix de ceux qui enseignent les écrits des Grecs ».

<sup>48</sup> Denis Lambin, *In Q. Horatium Flaccum*, 1596, p. 455-456 : « *Sosii] bibliopolis, seu scriptoribus librariis. supra epist. ad librum, Scilicet ut prostes Sosiorum pumice mundus. Verisimile autem est, Sosios, scriptores fuisse librarios : quibus utebantur veteres ad libros manu describendos. in quorum locum successerunt nostri typographi, qui typis, seu formis plumbeis libros imprimunt.* »

<sup>49</sup> Denis Lambin, « Lectori s. d. », dans *Q. Horatius Flaccus, ex fide, atque auctoritate decem librorum manu scriptorum, opera Dionys. Lambini Monstroliensis emendatus*, Lyon, 1561, sig. b3 : « *Postremo mihi ex Italia reuerso, commentariis meis iam absolutis, liber item calamo scriptus, vetustissimus a Io. Tornesio typographo Lugdunensi, nuper insperanti Lugduni oblatum est.* »

<sup>50</sup> Henri Estienne, *Artis typographicae querimonia de illiteratis quibusdam typographis, propter quos in contemptum venit* [Genève, H. Estienne, 1569], éd. et trad. Auguste-Martin Lottin, *Plainte de la typographie*, Paris, J.-R. Lottin, 1785, p. 2-4.

<sup>51</sup> Jean Dorat, « *Ad Robertum Stephanum typographum nobilissimum* » (4 mai 1538), dans Geneviève Demerson, « L'Humaniste et l'Imprimeur. Épître de Jean Dorat à Robert Estienne », *Réforme Humanisme Renaissance*, n° 28, 1989, p. 5-27 : « [...] *Scholasticorum pauperum, / Tuam frequentant qui tabernam plurimi / Plenam bonarum mercium, / Emptos ut illinc quam licet paruo libros, / Quibus opus ipsis, auferant.* » (p. 20-21)

simplicité et la solidité de la boutique qui permet à Estienne de mener son commerce à ce qui pourrait être, chez d'autres, un goût de l'ostentation ou une recherche excessive de l'enrichissement :

*Non ut columnis pluribus  
Inniterentur tecta, praetereuntium  
Quod uertat in se lumina ;  
Non ut renidens tibi lacunar in domo  
Fulgore uerberet solum  
Imaginosum. Non enim tu arti tuae  
Statuis auare et sordide  
Precium, leueis quod sacculos exhauriat  
Scholasticorum pauperum,  
Tuam frequentant qui tabernam plurimi [...].<sup>52</sup>*

Ce n'est pas pour que ton toit s'appuie sur un plus grand nombre de colonnes (ce qui serait pour attirer sur lui le regard des passants) ; ce n'est pas pour qu'à l'intérieur l'éclat d'un plafond resplendissant vienne frapper un sol aux dessins fantastiques. En effet, ce n'est pas la cupidité, ni la mesquinerie qui fixent le tarif de ton art : il y aurait là de quoi vider les bourses légères des étudiants pauvres qui fréquentent en très grand nombre ta boutique [...].

On peut enfin se demander si, dans les traductions françaises des vers d'Horace, l'autorité progressivement conférée au mot *pilier* pour traduire *columna* ne fut pas favorisée par la place qu'occupait ce mot dans le monde de la librairie parisienne. Chronologiquement, c'est bien d'abord dans les adresses typographiques des libraires installés dans la grande salle du Palais que *columna* était apparu comme le parfait équivalent latin du familier *pilier* : Antoine Vérard, « au premier *pilier* devant la chapelle où l'on chante la messe de messeigneurs les presidens » ou « *in aula Palatii regii, ad primam columnam* » ; Galliot du Pré, « au second *pillier* vers la chapelle », puis « au premier » ou « *ad primam columnam Regii palatii* » ; Arnoul L'Angelier, « tenant sa Boutique au second *pillier*, de la grand sale du Palays » ou « *ad secundam columnam regii palatii* » ; Abel L'Angelier, « au premier *pillier* de la grand'salle du Palais » ou « *ad primam columnam Palatii regis* ». En tout cas, l'analogie entre ces piliers ou *columnae* du Palais et ceux dont parlait jadis Horace sera clairement établie dans les *Remarques critiques* d'André Dacier à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle :

- [sur AP 373] *Mais il est deffendu aux Poëtes d'estre mediocres ; les hommes, les Dieux, et les piliers mesme des boutiques, ne peuvent souffrir cette mediocrité, tout se revolte contr'elle.*

Il appelle icy *columna* ce qu'il a dit *pila* dans la Satyre IV. du livre I. et le vieux Commentateur dit que c'estoit les piliers où les Poëtes affichoient, pour avertir du jour et du lieu où ils liroient publiquement leur Ouvrage : *ubi Poëtae ponebant Pittacia indicantes quo die recitaturi essent.* Mais c'estoit plutôt où les Libraires affichoient les livres qu'ils mettoient en vente. Voyez la Remarque sur le vers 71. de la Satire IV.

- [sur Sat. I, 4, 71] *Mes Ecrits ne vont point dans les boutiques ; ils ne sont point affichez sur les piliers ; on ne les voit point entre les mains du peuple ni d'Hermogene Tigellius.*

Les boutiques des Libraires estoient ordinairement autour des piliers des Edifices publics : comme par exemple icy dans la Sale du Palais.<sup>53</sup>

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 20-21.

<sup>53</sup> André Dacier, *Remarques critiques sur les œuvres d'Horace, avec une nouvelle traduction*, Paris, D. Thierry et C. Barbin, 1681-1689, t. 6, p. 289 et 336-7. Le « vieux Commentateur » est le Pseudo-Acron (voir note 17).

Resterait à citer un auteur qui a beaucoup lu Horace en même temps qu'il réfléchissait avec une acuité exceptionnelle aux enjeux de la publication. Il se trouve que, dans le livre II des *Essais* de Montaigne, à quelques pages d'intervalle, on retrouve nos deux citations initiales, celle de l'*Ars poetica* et celle de la satire I, 4. Dans le chapitre II, 17, « De la praesumption », la poésie intervient comme exemple de l'écart qui peut exister entre ce qu'on est capable de comprendre et ce qu'on est capable de faire soi-même :

Je l'aime infiniment [*la poésie*], j'y voy assez clair aux ouvrages d'autrui : mais je fay à la verité l'enfant, quand j'y veux mettre la main, je ne me puis souffrir. On peut faire le sot par tout ailleurs, mais non en la poésie.

*Mediocribus esse poetis*

*Non dii, non homines, non concessere columnae.*

Pleut à Dieu que cete sentence se treuvat au front des boutiques de tous noz imprimeurs, pour en deffendre l'entrée à tant de versificateurs,

*Verum*

*Nil securius malo poeta.*<sup>54</sup>

Non seulement les *columnae* sont immédiatement référées aux « boutiques » des « imprimeurs », mais leur fonction de présentation, d'affichage, est soulignée par l'image du « front des boutiques », comme si Montaigne faisait de la formule d'Horace une sorte d'enseigne idéale qui interdirait aux mauvais poètes l'accès à la publication, dans cette époque où les livres et les auteurs de livres se multiplient. En revanche, la citation de Martial réfère tacitement au monde de la récitation, puisque les vers concluent une épigramme où Martial se plaint d'être récité (et volé) par de mauvais poètes, dont la médiocrité même interdit qu'il leur rende la pareille – il aurait honte de réciter et d'emprunter de tels vers.

Dans le chapitre suivant, où Montaigne continue de réfléchir aux enjeux de la publication, on fait en quelque sorte le mouvement inverse, puisqu'on part de la *recitatio* :

Il mésiet à tout autre de se faire cognoistre, qu'à celui qui a dequoy se faire imiter, et duquel la vie et les opinions peuvent servir d'exemple et de patron. [...] Cete remontrance est tres-vraye, mais elle ne me touche pas.

*Non recito cuiquam, nisi amicis, idque rogatus,*

*Non ubivis, coramue quibuslibet. In medio qui*

*Scripta foro recitent sunt multi quique lavantes.*

Je ne dresse pas icy une statue à planter au carrefour d'une ville, ou dans une Église, ou place publique : c'est pour la cacher au coin d'une librairie, et pour en amuser quelqu'un, qui ait particulier interest à ma cognoissance : un voisin, un parent, un amy qui prendra plaisir à me racointer et repratiquer en cet' image.<sup>55</sup>

On voit que Montaigne cite le passage de la satire I, 4<sup>56</sup>, en coupant les deux vers sur la *taberna*, les *pilae* et les mains moites de la foule, et en partant du verbe *recito* ; mais c'est justement pour appliquer ce discours sur la *recitatio* amicale au phénomène de la publication imprimée. Le mot *icy*, comme dans l'avis *Au lecteur*, désigne le livre qu'il est en train d'écrire

<sup>54</sup> Montaigne, *Essais*, Bourdeaus, S. Millanges, 1580, II, 17 (« De la praesumption »), p. 434-435. Martial, *Epigr.*, XII, LXIII, 13 (« Mais il n'est pas de sécurité plus grande que celle dont jouit un mauvais poète. » Trad. H. J. Izaac).

<sup>55</sup> Montaigne, *Essais*, II, 18 (« Du démentir »), p. 501-502.

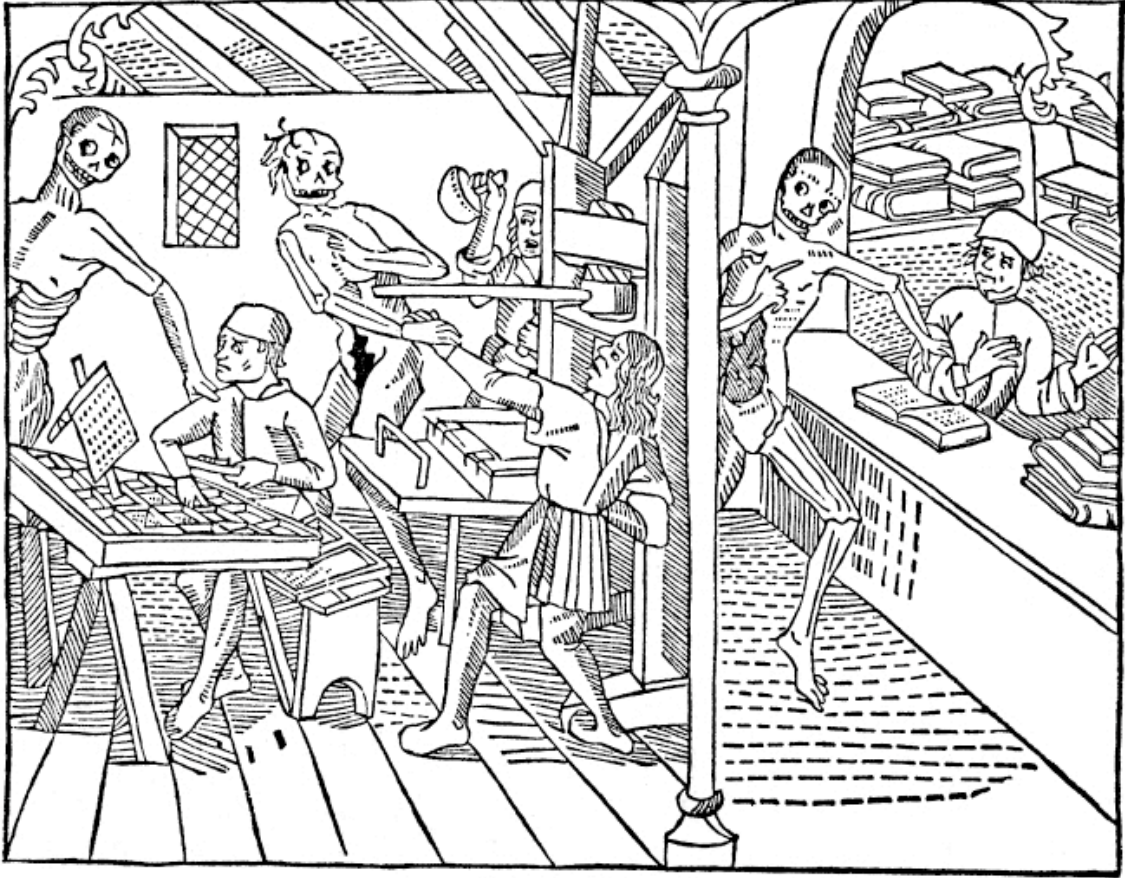
<sup>56</sup> Voir note 4.

et que le lecteur est en train de lire. Cependant, il me semble qu'on trouve une trace des *pilae*, des *columnae* ou du verbe *prostarè*, dans l'image, r cus e par Montaigne, d'un livre con u comme une statue plant e sur la place publique.   l'oppos  de cet affichage, Montaigne propose une mise en  quivalence de la *recitatio* amicale et d'une communication imprim e mais pr sent e comme priv e, « particuli re », dont on sait qu'elle vaut, chez Montaigne, pacte avec le lecteur, avec n'importe quel « suffisant lecteur » : la *librairie*-boutique est une voie d'acc s n cessaire   la *librairie*-biblioth que, celle dont il est question dans ces lignes. La r f rence   la r citation amicale est devenue une m taphore en m me temps qu'un mod le pour penser la publication du livre   l' ge de l'imprimerie<sup>57</sup>. Cela ne suffit pas   tirer des conclusions sur l'attention que Montaigne aurait pu pr ter aux discussions que j'ai  voqu es quant   la nature des *columnae*. Mais cela confirme au moins l'intensit  du processus par lequel les formulations horatiennes sur la publication ont pu  tre r investies,   l' ge de l'imprimerie, pour penser les conditions nouvelles de cette publication, pour les penser dans leurs continuit s et leurs ruptures et envisager leurs m rites et leurs inconv nients.

Michel Jourde  
 cole Normale Sup rieure de Lyon – Cerphi (UMR 5037)

<sup>57</sup> On observe un processus comparable   la fin de l'*Art po tique* de Jacques Peletier du Mans (1555 ;  d. M. Jourde et J.-C. Monferran, Paris, Champion, 2011). Lecteur particuli rement attentif (et traducteur d s 1541) de l'*Ars poetica*, Peletier est le seul po ticien fran ais de la Renaissance qui songe   inclure dans un art po tique – pour ouvrir un chapitre sur la po sie lyrique ! – un  loge du papier et de l'imprimerie (II, 5, p. 358-359). Traduisant l'*Ars poetica*, il n'h sita pas, d j ,   transfigurer le *librarius* en « imprimeur » ( d. Vignes, p. 125). Le dernier sujet qu'aborde son propre *Art po tique* est celui de la publication, et plus pr cis ment de la premi re publication, du « premier accueil et applaudissement » que le po te doit viser en pr sentant un premier ouvrage au public. Dans la derni re phrase du livre, cette pens e de la publication est formul e   travers une m taphore th  trale : « E ici donn rons conge a notr  Po t , si pr mier nous l'av rti ons, qu'il  t sus tout s choses a considerer, quel rol  il prend a jouer. C' t, qu'il s  presant  pour la plus spectabl  p rsonn  du Teatr  : e c  Teatr   t l'Univers » (II, 10, p. 401). L  encore, le lexique de la performance devient la m taphore la plus ad quate pour penser la publication imprim e, pour la l gitimer sans aller jusqu'  mettre en p ril,   l'heure o  les livres se multiplient avec tant de facilit , la grandeur et la responsabilit   thique de celui qui publie. Le verbe *se pr senter* peut  tre lu comme une adaptation heureuse du *prostarè* horatien.

ill. 1





ill. 2

